



26 Juillet 2019

Liste de Distribution du Nunavut

OBJET: Avis de Publication de l'Ébauche de Règles de Procédures Publiques et Règles de Description de Projets

La Commission d'Aménagement du Nunavut (CAN) diffuse pour consultation publique l'Ébauche de Règles de Procédures Publiques, et de Règles de Description de Projets ci-joints, conformément à l'Article 38 de la *Loi sur l'Aménagement du Territoire et l'Évaluation des Projets au Nunavut* (LATEPN). Les parties intéressées sont invitées à donner leur avis sur l'ébauche desdites Règles au plus tard le **24 septembre 2019**.

L'Ébauche de Règles régissant les Procédures Publiques est en cours d'élaboration conformément à l'art. 17(1)(d) de la LATEPN et s'appliquera aux Audiences Publiques et aux Examens Publics de la CAN, et vise à garantir que ces processus répondent aux exigences administratives en matière d'équité et offrent aux parties intéressées une occasion de participer de manière significative.

L'Ébauche de Règles régissant les Descriptions de Projets est en cours d'élaboration conformément à l'art. 17 (1)(e) de la LATEPN et s'appliquera à toutes les Propositions de Projet reçues par le CAN, et vise à normaliser les exigences en matière de renseignements des promoteurs lorsqu'ils entrent dans le système réglementaire du Nunavut.

Des exemplaires de l'Ébauche de ces Règles sont disponibles sur le Registre Public de la CAN à l'adresse internet <http://lupit.nunavut.ca/portal/registry.php>. Tous les commentaires, réponses, et autres révisions y seront également publiés.

Des commentaires écrits sur l'Ébauche desdites Règles peuvent être envoyés par courrier électronique, fax, ou courrier postal à l'adresse suivante:

Commission d'Aménagement du Nunavut
C.P. 1797, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Fax: (867) 979-3443
Email: submissions@nunavut.ca

Cordialement,

Andrew Nakashuk
Président
Commission d'Aménagement du Nunavut

Ci-joint: Ébauche de Règles régissant les Procédures Publiques
Ébauche de Règles de Description de Projets